



## Budget annexe SOM - Budget primitif 2020 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

FONCTIONNEMENT DEPENSES			Résultats du vote
011	Charges à caractère général	1 469 994,08	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	1 740 148,00	Adopté à l'unanimité
014	Atténuation de charges	3 210 000,00	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	5 500,00	Adopté à l'unanimité
042	Dotations aux amortissements	198 000,00	Adopté à l'unanimité
023	Vir. à la section d'inv.	745 000,00	Adopté à l'unanimité
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>7 368 642,08</b>	

FONCTIONNEMENT RECETTES			Résultats du vote
002	Excédent antérieur reporté	1 611 114,08	Adopté à l'unanimité
70	Redevances	138 500,00	Adopté à l'unanimité
73	Impôts et taxes	5 579 028,00	Adopté à l'unanimité
013	Atténuation de charges	40 000,00	Adopté à l'unanimité
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>7 368 642,08</b>	

INVESTISSEMENT DEPENSES			Résultats du vote
16	Emprunts	85 000,00	Adopté à l'unanimité
20	Immobilisations incorporelles	63 327,42	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	894 672,58	Adopté à l'unanimité
001	Déficit antérieur reporté	74 317,28	Adopté à l'unanimité
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 117 317,28</b>	

INVESTISSEMENT RECETTES			Résultats du vote
10	Dotations fonds divers	100 000,00	Adopté à l'unanimité
10	Excédent de fct capitalisé	74 317,28	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	198 000,00	Adopté à l'unanimité
021	Vir. De la section de fonctionnement	745 000,00	Adopté à l'unanimité
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 117 317,28</b>	

Code INSEE

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Présenté par le Président

VOTES :

Pour :

Contre :

Date de convocation : 8 janvier 2020

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 20 janvier 2020

## Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE	Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC			MONTARNAUD	Isabelle	ALIAGA		Donne procuration à Mr Louis VILLARET
ANIANE	Nicole	MORERE			MONTARNAUD	Jean Luc	BESODES		
ANIANE	Jean-André	AGOSTINI			MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		Béatrice WILLOQUAUX
AUMELAS	Michel	SAINTPIERRE	Serge	VAZQUEZ (suppléant)	PLAISSAN	Béatrice	NEGRIER-FERNANDO		Bernard PINGAUD (suppléant)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile	LEMOINE (suppléant)	POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
ARGELLIERS	Georges	PIERRUGUES	Anne	ROUQUETTE (suppléant)	POUZOLS	Véronique	NEIL (EXCUSEE)		Jean BRENGUES (suppléant)
BELARGA	José	MARTINEZ			PUECHABON	Stéphane	SIMON		Xavier PEYRAUD (suppléant)
CAMPAGNAN	Maurice	DEJEAN	Jean-Marie	TARISSE (suppléant)	PUILACHER	Martine	BONNET		Mohamed EL MAHI (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO			ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
GIGNAC	Amélie	MATEO	Procurator N. CHRISTOL		ST ANDRE DE SANGONIS	Maria	MENDES CHARLIER		
GIGNAC	Olivier	SERVEL			ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ			ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL			ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	PECHIN		
GIGNAC	René	GOMEZ			ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
GIGNAC	Annie	LEROY			ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis	RANDON (suppléant)	ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		Pascal THEVENIAUD (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Sébastien	LAINÉ (suppléant)	ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
LAGAMAS	Christian	VILOING	Catherine	VIGNERON (suppléant)	ST GUILHEM LE DESERT	Philippe	MACHETEL		
LE POUGET	Louis	VILLARET			ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
LE POUGET	Josette	CUTANDA			ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
MONTARNAUD	Gérard	CABELLO			ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		Procurator J.P. BERTOLINI
					ST PARGOIRE	Agnès	CONSTANT		Procurator J.P. CABANDAN
					ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		Evelyne GELLY (suppléant)
					ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		Thierry LAGRUE (suppléant)
					TRESSAN	Daniel	JAUDON		Sylvie MOYANO (suppléant)
					VENDEMIAN	David	CABLAT		Michèle LAGACHERIE (suppléant)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le

## **BUDGET ANNEXE SOM 2020**

### ➤ **Section de fonctionnement**

#### - **Recettes**

**Chapitre 013 :** Le montant s'élèvera à un montant équivalent à 2019, soit 40K€.

**Chapitre 70 :** Le montant des produits et ventes diverses (services) s'élèvera à 138K€ contre 8K€ en 2019. Cette évolution est essentiellement due aux prévisions de remboursement des budgets annexes au budget du SOM (130K€).

**Chapitre 73 :** Les recettes fiscales ont été évaluées à partir d'une évolution des bases d'environ 2,91%. Le montant estimé s'élèvera à 5 579K€.

#### - **Dépenses**

**Chapitre 011 :** Le montant des charges à caractère général s'élèvera à 1 480K€ avec un montant de 929K€ de dépenses non affectées.

**Chapitre 012 :** Les dépenses de personnel ont été évaluées à 1 740K€. Elles comprennent les charges de personnel du service pour 1 670K€ et le remboursement au budget principal pour 70K€.

**Chapitre 014 :** Ce chapitre comporte essentiellement le reversement au Syndicat Centre Hérault pour un montant de 3 210K€ contre 3 055K€ en 2019.

**Chapitre 66 :** Le montant des charges financières s'élèvera à 5,5K€ comme l'année précédente.

**Chapitre 042 :** Le montant des dotations aux amortissements s'élèvera à 198K€.

**Chapitre 023 :** Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élèvera cette année à 745K€.

La section de fonctionnement du budget annexe SOM 2020 s'élève donc à 7 369K€. Ce budget comprend la reprise anticipée d'un excédent antérieur reporté de près de 1 611 K€.

### ➤ **Section d'investissement**

#### - **Recettes**

**Chapitre 10 :** Les dotations, fonds diverses représenteront 174K€ et comprennent le FCTVA pour 60K€ et l'excédent de fonctionnement capitalisé.

**Chapitre 040 :** Le montant des amortissements est identique à celui de la section de fonctionnement soit 198K€.

**Chapitre 021 :** Le virement de la section de fonctionnement s'élèvera à 745K€ pour cette année 2020.

#### - **Dépenses**

**Chapitre 16 :** Comme chaque année, 85K€ seront inscrits pour rembourser l'unique prêt sur ce budget.

**Chapitre 20 :** Les propositions sur ce budget se porteront à 63K€ dont 59K€ pour l'achat d'un logiciel de gestion relations usagers et 4K€ pour des frais d'insertion.

**Chapitre 21 :** Les dépenses sur ce chapitre sont les véhicules dont le marché a été notifié en 2019, qui ont été livrés en fin d'année, qui font partis de l'AP/CP n°10 ainsi que les bacs, conteneurs prévus également dans cette même AP/CP et des équipements embarqués pour 894K€.

La section d'investissement du budget annexe SOM 2020 s'élève donc à 1 117K€ soit un montant supérieur par rapport au BP 2019.

**SERVICE ORDURES MENAGERES (SOM) - BUDGET PRIMITIF 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
011	Charges à caractère général	1 469 994,08
012	Charges de personnel	1 740 148,00
014	Atténuation de produits	3 210 000,00
66	Charges financières	5 500,00
042	Dotations aux amortissements	198 000,00
023	Virement à la section d'investissement	745 000,00
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>7 368 642,08</b>

<b>RECETTES</b>		
013	Atténuation de charges	40 000,00
70	Produits et ventes diverses	138 500,00
73	Impôts et taxes	5 579 028,00
002	Excédent antérieur reporté	1 611 114,08
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>7 368 642,08</b>

**SERVICE ORDURES MENAGERES (SOM) - BUDGET PRIMITIF 2020 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
001	Déficit antérieur reporté	74 317,28
16	Emprunts, cautionnements	85 000,00
20	Immobilisations incorporelles	63 327,42
21	Immobilisations corporelles	894 672,58
RAR19	Restes à réaliser 2019	0,00
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 117 317,28</b>

<b>RECETTES</b>		
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	100 000,00
10	Résultat de fct reporté	74 317,28
040	Amortissements	198 000,00
021	Vir. de la section de fonctionnement	745 000,00
RAR19	Restes à réaliser 2019	0,00
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>1 117 317,28</b>